

REPONSE AU POSTULAT 4.02/22

Journée des sports à Delémont

M. Laurent Crevoisier, PS

Le postulat « Journée des sports à Delémont » a retenu toute l'attention du Département de la culture, des sports et des écoles (Département CSE).

Une étude de « promotion santé suisse » révèle des problèmes de surpoids dans le pays. En parallèle, une baisse de l'activité physique est observée au sein de notre société. Le département CSE est particulièrement soucieux de la santé des Delémontaines et Delémontains et est conscient que la pratique d'une activité physique régulière favorise un bon état de forme général.

Avec une quarantaine de sociétés sportives ainsi que la présence d'une dizaine de fitness ou espaces de cours sportifs de groupes sur son territoire, Delémont regorge des possibilités de pratique. De plus, la Ville de Delémont peut s'appuyer sur des installations sportives de qualité qui permettent une activité sportive dans des conditions optimales. La mise en place d'une journée dédiée à la découverte des différents espaces de pratique, des différentes disciplines ainsi que des nombreux acteurs sportifs de la Ville pourrait être un véritable atout.

A ce jour, le Département CSE s'est penché sur deux variantes pour cette journée. La première consisterait à encourager les sociétés sportives et fitness à ouvrir leurs portes le temps d'une journée dans leur lieu de pratique habituel. Une communication centralisée de qualité serait primordiale puisqu'il n'existerait pas réellement de lieu de rencontre commun à toutes les personnes intéressées. Cette version aurait pour avantage de laisser les différents acteurs dans leur environnement, avec tout le matériel nécessaire à disposition. En revanche, pour les pratiquants souhaitant découvrir plusieurs sports, les voyages d'un lieu à un autre peuvent être décourageants. La seconde variante imaginée est celle d'un lieu centralisé, le Centre sportif, où toutes les activités seraient organisées, à l'intérieur comme à l'extérieur. La communication principale consisterait à établir un programme de la journée indiquant le lieu et l'heure où les activités se dérouleraient. L'implication des différentes sociétés se limiterait à quelques heures, mais ces dernières ne bénéficieraient peut-être pas de tout le matériel nécessaire pour la pratique de leur sport.

Une solution hybride semble finalement être la plus appropriée, à savoir le Centre sportif comme lieu central d'activités tout en laissant la possibilité à certaines sociétés de participer à cette journée depuis leurs lieux de pratique pour des questions de logistique et faisabilité. L'exemple de l'équitation est représentatif d'une telle problématique.

Les fitness ou les acteurs professionnels du sport de Delémont seraient également conviés et pourraient aussi bien tenir des stands que bénéficier d'espaces et de créneaux horaires pour des démonstrations ou la mise en place de cours collectifs. De même, leur participation serait envisageable en envoyant directement les personnes intéressées dans leurs locaux. Ils seraient de ce fait simplement inclus dans la communication.

La période estivale semble idéale pour une telle journée, même si cela élimine la pratique des sports de glace. La reprise des classes au mois d'août correspondant bien souvent à un nouveau départ, il semblerait opportun d'en profiter. Ainsi, le département CSE proposerait de fixer pour cette journée des sports le premier samedi suivant la rentrée scolaire.

La coordination et la communication de cette journée serait assumée par la Municipalité, via son service CSE. Le jour de la manifestation, du personnel communal serait mis à disposition pour assurer la coordination du tout.

Le temps passé par le personnel communal pour l'organisation de cette journée est estimé à 100 heures. Parallèlement, le budget, avant tout lié à la communication, est estimé à Fr. 5'000.-.

Cela représente donc un certain investissement aussi bien humain que financier, mais le département est convaincu qu'une telle organisation a tout à fait sa place en Ville de Delémont.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 novembre 2022